



**RAPPORT D'ACTIVITES
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
COTE D'EMERAUDE**

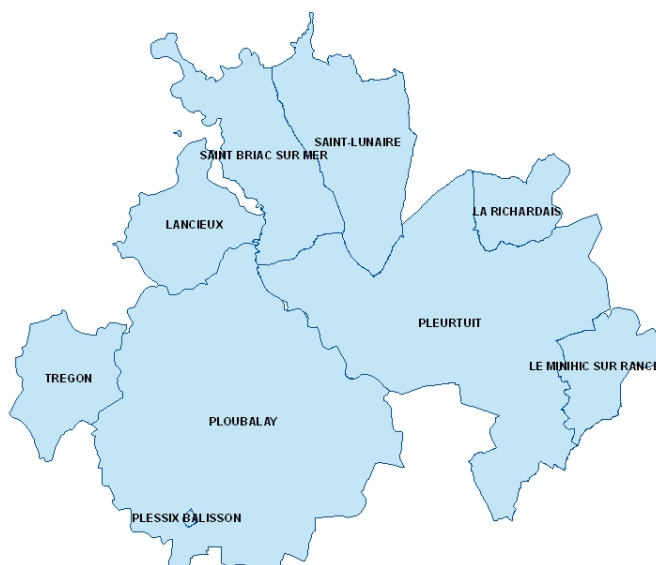
ANNEE 2006

PREAMBULE :

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

La présentation du rapport 2006 se fera sous la forme de fiches - actions démontrant leur avancement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE D'EMERAUDE



COMMUNES	NBR HABITANTS <i>RGP 99</i>	NBR DE DELEGUES COMMUNAUTAIRES	NOMS des DELEGUES COMMUNAUTAIRES
LA RICHARDAIS	2 120	4	Alain CARESMEL Gérard LAJUS Maryvonne AUFFRET Pierrick RUAUDEL
LANCIEUX	1 220	3	André GILBERT Philippe CHATELLIER Jean Claude PERSAIS
LE MINIHIC SUR RANCE	1 267	3	Armel THOREUX Sylvie BARTHELEMY Joël PROVOST
PLESSIX BALISSON	83	3	Gérard LEDAGUENEL Philippe GUESDON Dominique VINATIER
PLEURTUIT	4 547	6	Antoine BERRY Daniel LEROY Daniel DELALANDE Jean-Michel RAYNARD Isabelle TESTARD Camille BONDU
PLOUBALAY	2 385	4	Henri DEROUIN Marie-Annick GUGUEN Auguste de PONT BRIAND Fabienne CHARTIER
SAINT BRIAC SUR MER	2 054	4	Pierre BRIAND Michel BOUDARD René GUILLOUX Philippe HERVE
SAINT LUNAIRE	2 250	4	Michel PENHOUE Chantal FREFIELD Philippe LE BIHAN Thérèse MOREL
TREGON	260	3	J. François MERDRIGNAC Michel PINSON Gilbert CHARLOT
TOTAL	16 186	34	

LES COMPETENCES

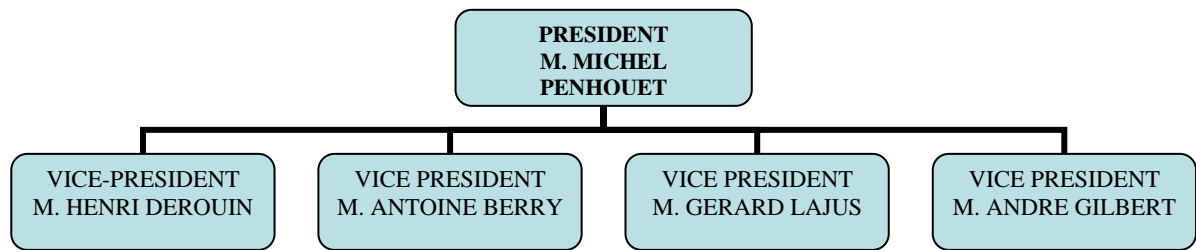
- ❖ Aménagement de l'espace communautaire
- ❖ Développement économique
- ❖ Politique du Logement social
- ❖ Tourisme
- ❖ Environnement, Paysage et Cadre de vie
- ❖ Voirie d'intérêt communautaire
- ❖ Action sociale d'intérêt communautaire

LES RENCONTRES PERIODIQUES DU BUREAU ET DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Dates de réunion du bureau et du conseil communautaire pour l'année 2006 :

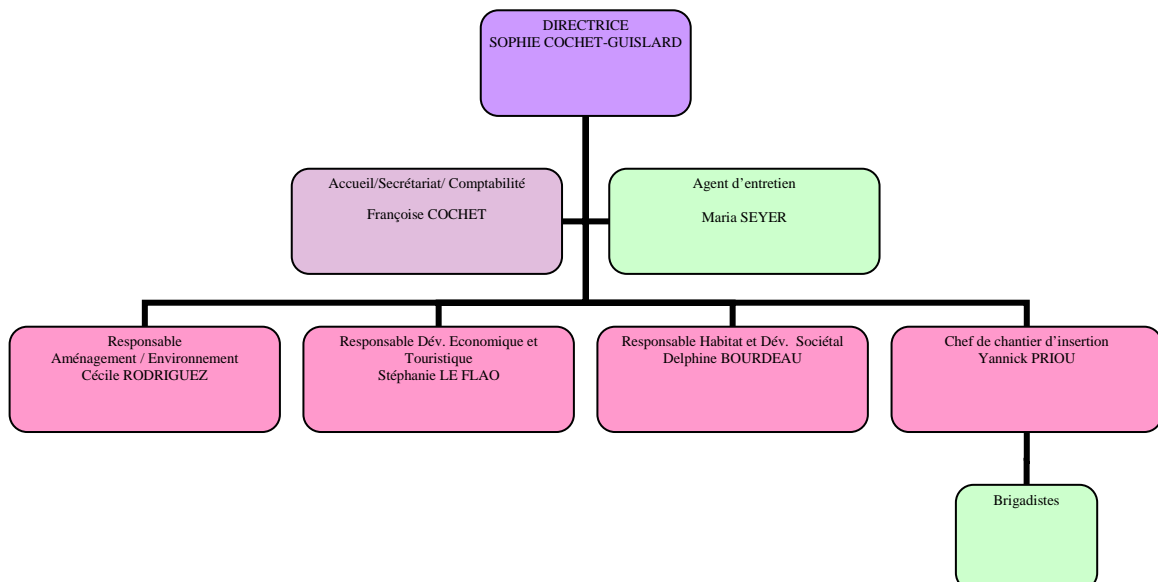
BUREAUX	HEURE ET LIEU	CONSEILS COMMUNAUTAIRES	HEURE ET LIEU
11 janvier 2006 8 février 2006 8 mars 2006 12 avril 2006 10 mai 2006	18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire	25 janvier 2006 22 février 2006 22 mars 2006 26 avril 2006 31 mai 2006	20h30 /22h30 La Richardais 20h30 /22h30 Ploubalay 20h30 /22h30 Le Minihic s/ R 20h30 /22h30 Lancieux 20h30 /22h30 Pleurtuit
14 juin 2006 12 juillet 2006	18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire	28 juin 2006	20h30 /22h30 Plessix-Balisson
13 septembre 2006 11 octobre 2006 8 novembre 2006 13 décembre 2006	18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire 18/20h à Saint Lunaire	20 septembre 2006 25 octobre 2006 29 novembre 2006	20h30 /22h30 Saint Briac 20h30 /22h30 Trégon 20h30 /22h30 Pleurtuit

L'ORGANIGRAMME DES ELUS



+
COMMISSIONS de travail
+
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ORGANIGRAMME ADMINISTRATIF



SOMMAIRE

Parcs d'activités au Minihic sur Rance	7
Parcs d'activités à Pleurtuit	8
Parcs d'activités à Ploubalay	9
Parcs d'activités à Saint Briac	10
Parcs d'activités à La Richardais	11
ZAC Ville es Meniers	12
ZAC Tertre Esnault	13
ZAC La Jannaie	14
Rond Point Rd 266 Pleurtuit / La Richardais	15
Bretelle Estar	16
Regroupement des commerces	17
Site d'aventure du château d'eau	19
Tourisme	20
Etude des Cales	22
Participation à l'aire de repos de Trémérec	23
PIG	24
PLH	25
Accueil des gens du voyage	27
Prévention de la délinquance	28
La randonnée	33
Site naturel du Tertre Corlieu	34
Site naturel des polders de Ploubalay	35
Diagnostic sur le devenir des exploitations agricoles	36
Assainissement autonome	37
Réhabilitation du site du Tanet	39
Brigade nature et patrimoine	40
Finances	42
Projet décennal de développement durable	44
Utilisation des cadastres numérisés	45
Servitudes Nord de l'aéroport	46
Site internet	47
Actions diverses	48
Contrat de territoire CG 35	49
Annexes : compte administratif	50

PARC D'ACTIVITES AU MINIHIC SUR RANCE

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Réalisation d'un parc d'activités sur la commune du Minihic sur Rance, composé de 10 lots, dans le respect de la démarche Qualiparc. Sa vocation est essentiellement artisanale, mais aussi commerciale.

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

La réalisation du parc d'activités s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. La réception des travaux pour la viabilisation provisoire a eu lieu début février.

Quelques travaux supplémentaires concernant la défense incendie se sont poursuivis jusqu'à l'été.

Les lots ont pratiquement tous été vendus, au prix de 11,67 €H.T. du m² :

- en avril, vente des lots 4, 5, 9 et 10
- en juin, vente des lots 6 et 8
- en juillet, vente du lot 3
- enfin, en novembre, vente du lot 2.

Les premiers acquéreurs ont commencé leurs travaux de terrassement et de construction de leur bâtiment dès le deuxième semestre.

REFERENT ELU : Michel PENHOUE

REFERENT ADMINISTRATIF : Stéphanie LE FLAO

PARC D'ACTIVITES A PLEURTUIT

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Extension et requalification du parc d'activités de l'Orme sur la Commune de Pleurtuit, dans le respect de la démarche Qualiparc. Sa vocation est artisanale, commerciale mais pourra également accueillir des activités industrielles.

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

Suite à la décision des élus de relancer l'étude concernant le parc d'activités de Pleurtuit, un nouvel appel d'offre a été lancé.

Après audition, c'est le cabinet ARIA, de Saint-Grégoire, qui a été retenu, notamment pour sa proposition de réaliser le projet selon une démarche proche de la méthode H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale) applicable aux bâtiments.

L'étude a commencé en mars, en particulier par la sensibilisation des entreprises déjà installées à la requalification de leur site : le cabinet ARIA les a interrogées au travers d'une enquête détaillée qui a obtenu un taux de réponse très satisfaisant.

Le diagnostic de requalification, très poussé, a été présenté en juin au comité de pilotage, validé par le conseil communautaire en novembre et présenté aux entreprises en décembre. Il souligne le manque d'aménagement paysager, de moyens de circuler alternatifs à la voiture, la signalétique insuffisante, etc.

Plusieurs responsables d'entreprises, déjà sur place, ont manifesté le souhait d'acquérir un lot dans la nouvelle tranche.

Le programme global de l'extension a été proposé et accepté en novembre. Depuis, le cabinet ARIA élabore les fiches actions de ce programme.

REFERENT ELU : Antoine BERRY

REFERENT ADMINISTRATIF : Stéphanie LE FLAO

PARC D'ACTIVITES A PLOUBALAY

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Extension et requalification du parc d'activités Coutelouche sur la Commune de Ploubalay, composée de 12 lots, dans le respect de la démarche Qualiparc. Sa vocation est essentiellement artisanale, mais aussi commerciale.

ACTIONS REALISEES EN 2006

Les travaux d'extension et de requalification du parc d'activités, qui ont avancé à un rythme normal jusqu'en fin 2005, ont ensuite pris un retard important.

La viabilisation provisoire a été validée par les services de la D.D.E. en mai, ce qui a permis aux premières entreprises de débiter leurs travaux de construction au cours de l'été.

La réception des travaux a eu lieu en septembre, en présence des artisans sollicitant l'acquisition d'un lot, et de la presse.

Les lots effectivement vendus au cours de l'année 2006, au prix de 10 €H.T. du m², sont :

- en juin : le lot n°3 ;
- en septembre : le lot n°5 ;
- en novembre : le lot n°2
- en décembre les lots n° 7 et 10.

Des tractations sont en cours et des compromis signés pour plusieurs autres lots.

REFERENT ELU : Henri DEROUIN / Michel PENHOUE

REFERENT ADMINISTRATIF : Stéphanie LE FLAO

PARC D'ACTIVITES A SAINT BRIAC

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Extension du parc d'activités « La Ville au Coq » sur la Commune de Saint-Briac, dans le respect de la démarche Qualiparc. Comme les autres parcs, sa vocation est essentiellement artisanale, mais aussi commerciale.

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

Une réunion d'information a eu lieu en janvier afin de présenter, aux entreprises souhaitant acquérir un lot sur le parc d'activités de « La Ville au Coq » d'en connaître la conception.

Les premiers travaux de débroussaillage et les études géotechniques ont eu lieu en février. Simultanément, les marchés de travaux ont été lancés.

Le dossier de lotissement a été approuvé le 9 mai.

En juin, le Conseil communautaire a arrêté le choix des entreprises chargées des travaux, au regard de leurs offres et validé la convention avec le Syndicat départemental d'électricité, chargé du réseau basse tension et des éclairages publics. Ce qui a permis de finaliser le plan de financement.

Les entreprises retenues sont :

- Lot 1 (terrassement voirie) : EVEN pour un montant de 233 000 €HT soit 278 668 €TTC
- Lot 2 (réseaux divers) : TPCE pour un montant de 88 212, 50 €HT soit 105 502,15 €TTC
- Lot 3 (espaces verts) : Nature et Paysage pour un montant de 53 500 €HT soit 63 986 €TTC

La préparation des travaux a été finalisée début juillet, ce qui a permis au chantier de démarrer fin août, dès l'achat des terrains. Seul, le terrain correspondant à l'implantation du bassin tampon n'a pu être acquis faute d'accord avec les propriétaires.

Les travaux se sont déroulés jusqu'à la fin de l'année en respectant l'échéancier, en dehors de ceux du bassin tampon.

REFERENT ELU : Michel PENHOUE / René GUILLOUX / Pierre BRIAND

REFERENT ADMINISTRATIF : Stéphanie LE FLAO

PARC D'ACTIVITES A LA RICHARDAIS

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Requalification du parc d'activités de la Richardais selon la démarche Qualiparc, en plusieurs phases. Les premières phases concernent la rue de l'Hermitage et l'aménagement paysager de la RD 168.

ACTIONS REALISEES EN 2006

Le cabinet Ouest Aménagement remplace SETUR dans la maîtrise d'œuvre de ce projet.

Rue de l'Hermitage :

Les dossiers de demande de financement (Conseil général et Pays) ont été déposés en février.

Les travaux ont débuté en mars et se sont poursuivis jusqu'en mai. La réception provisoire du chantier a été prononcée, étant entendu que les plantations se feraient en début d'hiver.

En décembre, une rencontre entre les élus communautaires et les entreprises de La Richardais a permis d'aborder les points qui restaient à résoudre ou les gênes occasionnées par la réalisation des travaux auxquelles il faudra remédier.

RD 168 :

En novembre, des représentants de la communauté de communes et le maître d'œuvre sont allés à la rencontre des entreprises installées le long de la RD 168 afin de leur présenter le projet d'aménagement paysager de cette voie le long de leur parcelle.

Les discussions ont permis l'approbation du projet par les entreprises, moyennant quelques petites modifications. Cependant, certaines plantations devant se faire sur les terrains des entreprises elles-mêmes, la signature de conventions sera nécessaire avant le démarrage de tout chantier.

REFERENT ELU : Gérard LAJUS

REFERENT ADMINISTRATIF : Stéphanie LE FLAO

Z.A.C. VILLE ES MENIERS

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Réalisation d'une ZAC à vocation commerciale par un aménageur privé.

ACTIONS REALISEES en 2006 :

Après une consultation pour le choix de l'aménageur, suite à un décret de juillet 2005, qui oblige à une mise en concurrence, le conseil communautaire a désigné le groupement : SCI les Meniers (M. Onillon) / SETUR et Agence Le Covec Transactions comme aménageur de la ZAC Ville es Meniers à Pleurtuit.

Le groupe de travail désigné a poursuivi ses échanges avec le groupement pour préparer le projet d'aménagement et présenter un dossier de réalisation à approuver en fin d'année 2006 ainsi que les documents nécessaires pour une modification du PLU de Pleurtuit (demande de dérogation Loi Barnier).

Sur le plan de la commercialisation, des propositions ont été présentées par les aménageurs et les élus ont reçus certaines enseignes. (jardinerie ; magasin jouets ; restaurants)

REFERENT ELU : Antoine BERRY / Gérard LAJUS

REFERENT TECHNICIEN : Sophie COCHET-GUISLARD

Z.A.C. TERTRE ESNAULT

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Création d'une ZAC à vocation commerciale, de services et d'équipements publics.

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

Les maîtres d'œuvre retenus pour la réalisation de l'opération, les cabinets Dubus Richez et Infraservices, ont présenté tout au long de l'année l'avancement de leurs travaux sur le projet de la ZAC et donc le dossier de réalisation.

Une présentation du projet, d'un point de vue de la gestion des eaux pluviales, devant les services de la DDAF a été organisée afin de bien préciser les grands principes novateurs de cette gestion.

Un dossier DUP a été constitué en début d'année 2006 pour lancer une procédure d'expropriation. Après plusieurs mois d'instruction, l'enquête publique a été organisée du 13 novembre au 13 décembre 2006.

Des négociations amiables sont en cours.

Sur le plan de la commercialisation, les services de la communauté de communes et ceux de la SADIV reçoivent régulièrement et de façon continue des contacts pour des acquisitions de lots d'enseignes commerciales.

REFERENT ELU : Antoine BERRY / Gérard LAJUS

REFERENT TECHNICIEN : Sophie COCHET-GUISLARD

ZAC DE LA JANNAIE

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

La communauté de communes a engagé en 2001 la procédure de création de La ZAC commerciale de la Jannaie située dans le parc d'activités du Haut Chemin à La Richardais.

La zone richardaisienne propriété privée de M. Cardon a connu un développement de son projet commercial en collaboration avec la communauté de communes. A la suite du dossier de réalisation, approuvé par la communauté de communes en avril 2004, la convention d'aménagement privé a été signée en tout début d'année 2006.

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

L'aménageur a réalisé les travaux de la première tranche de la zone et les enseignes : Michigan ; Château d'Ax ; Literie Confort et GP décors ont ouvert leurs portes.

Les travaux de la seconde tranche ont été poursuivis en deuxième partie d'année.

REFERENT ELU : Antoine BERRY / Gérard LAJUS

REFERENT TECHNICIEN : Sophie COCHET-GUISLARD

ROND POINT RD 266 PLEURTUIT/ LA RICHARDAIS

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Afin de pouvoir desservir de façon sécurisée les deux zones d'activités nord du giratoire dénivelé, il a été entendu avec le Conseil général 35 qu'un rond point serait réalisé en face le magasin LIDL. Ce rond point sera remboursé à la communauté de communes par les deux aménageurs au prorata des surfaces construites de chaque zone.

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

Le maître d'œuvre chargé du suivi de ces travaux est le cabinet SETUR.

L'appel d'offres concernant ces travaux a été réalisé en 2004 mais non notifié car les travaux ont été largement retardés.

Après plusieurs réunions de concertation avec les propriétaires et gestionnaires des réseaux, les propriétaires de la zone commerciale La Jannaie, les entreprises, le commencement des travaux a eu lieu en début d'année 2006 pour une première tranche : demi-anneau coté ouest. Ils ont eu lieu entre le 15 mars et le 15 juin 2006. Ils se sont déroulés sans soucis particuliers.

Ils devaient reprendre en septembre 2006, pour la seconde phase, mais en raison de difficultés d'entente entre l'aménageur de la ZAC de la Jannaie et les propriétaires d'enseignes existantes sur la Jannaie, une convention d'échange n'a pas pu être signée.

L'autre partie des travaux a du être à nouveau reportée à une date ultérieure.

La communauté de communes a du supporter des frais d'astreinte pour laisser une zone en travaux sur route départementale.

Sur le plan financier, l'aménageur de la ZAC de la Jannaie a versé les premiers remboursements à la communauté de communes des frais engagés sur ces travaux.

REFERENT ELU : Antoine BERRY / Gérard LAJUS

REFERENT TECHNICIEN : Sophie COCHET-GUISLARD

BRETELLE ESTAR

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Afin de poursuivre avec cohérence le développement des parcs d'activités richardaisiens, une bretelle de sortie au niveau du parc des villes Billy doit être réalisée.

Cette réalisation sécurisera la sortie des parcs d'activités de la Marre et des villes Billy vers Saint Malo.

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

Une procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation a été engagée fin 2004.

L'arrêté d'utilité publique a été délivré en janvier 2006. Les négociations amiables ont été poursuivies et certaines sont en cours de rédaction chez le notaire.

Pour 3 propriétaires, la procédure d'expropriation a été engagée. Les ordonnances de transfert ont été délivrées en septembre 2006.

Un cabinet d'avocat a été engagé pour mener la procédure jusqu'à son terme.

REFERENT ELU : Antoine BERRY / Gérard LAJUS

REFERENT TECHNICIEN : Sophie COCHET-GUISLARD

REGROUPEMENT DES COMMERCES MINIHIC SUR RANCE

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Le Minihic sur Rance possède, entre autre, un salon de coiffure et une supérette excentrés qui demandent à être déplacés vers le centre du bourg, au plus près des autres commerces.

Un projet de regroupement a donc été monté, en étroite collaboration avec la Commune et la S.A. La Rance qui y associe la réalisation de 3 grands logements sociaux, permettant ainsi d'accueillir de nouvelles familles.

ACTIONS REALISEES EN 2006

Les travaux de terrassement ont débuté fin 2005, tandis que les autres marchés étaient finalisés.

Ils ont été validés ainsi :

- . Lot 1 (maçonnerie) : JUHEL pour un montant de 94 859,91 €HT soit 113 452,45 €TTC
- . Lot 2 (enduits extérieurs) : PEREIRA pour un montant de 3 468,88 €HT soit 4 148,78 €TTC
- . Lot 3 (charpente) : JEHANNE pour un montant de 6 195,00 €HT soit 7 409,22 €TTC
- . Lot 4 (Couverture) : TELLIER pour un montant de 7 000,00 €HT soit 8 372,00 €TTC
- . Lot 5 (menuiseries extérieures) : GUINARD pour un montant de 27 121,91 €HT soit 32 437,80 €TTC
- . Lot 6 (menuiseries intérieures) : GUINARD pour un montant de 2 232,07 €HT soit 2 669,55 €TTC
- . Lot 7 (cloisons sèches) : GUINARD pour un montant de 8 142,18 €HT soit 9 738,05 €TTC
- . Lot 8 (plomberie) : JOSSELIN pour un montant de 3 268,56 €HT soit 3 909,19 €TTC
- . Lot 9 (électricité) : JOSSELIN pour un montant de 7 728,80 €HT soit 9 243,64 €TTC
- . Lot 11 (revêtement sol) : LEBLOIS pour un montant de 4 395,71 €HT soit 5 257,27 €TTC
- . Lot 12 (peinture) : PIVAN pour un montant de 4 425,50 €HT soit 5 292,90 €TTC
- . Lot 14 (VRD) : BOSCOLO pour un montant de 31 284,15 €HT soit 37 415,84 €TTC
- . Lot 15 (espaces verts) : LEPUIL pour un montant de 1 815,00 €HT soit 2 170,74 €TTC

La construction du bâtiment lui-même a commencé en avril et s'est poursuivie tout au long de l'année.

Une demande de subvention pour les logements, à hauteur de 16 500 € pour les 3 logements a été déposée auprès des services du Conseil général.

Le Président de la Communauté de communes et le Sous-Préfet ont signé la convention FISAC pour le financement des commerces en septembre.

L'intervention du S.D.E. pour l'électricité basse tension est validée en septembre. la communauté de communes.

En fin d'année, la santé financière de la supérette se révèle être vraiment inquiétante, même si le commerçant tente d'être rassurant.

En revanche, l'exploitante du salon de coiffure est prête à réaliser les travaux d'aménagement à sa charge, et pour cela signe avec le Président le bail l'autorisant à entrer dans les murs.

La fin des travaux et l'ouverture des commerces sont prévues pour le début de la saison touristique 2007

REFERENT ELU : Michel PENHOUE

REFERENT ADMINISTRATIF : Stéphanie LE FLAO

LE SITE D'AVENTURE DU CHATEAU D'EAU

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Le château d'eau de Ploubalay offre divers atouts majeurs : sa situation près de la route départementale, sa proximité avec la mer et son panorama. Avec le projet du site d'aventure, le château d'eau pourrait répondre à une nouvelle demande touristique. Les trois objectifs principaux de ce projet :

- ❶ Offrir une gamme de loisirs complète et innovante y compris hors saison
- ❷ Préserver et valoriser le cadre naturel
- ❸ Favoriser une dynamique économique à différentes échelles

Action qui a débuté en 2003 et se poursuivant en 2006

Un cahier des charges pour le recrutement du maître d'œuvre a été rédigé en interne. Le marché basé sur un appel d'offre restreint prévoit une étude financière, en tranche ferme et une maîtrise d'œuvre complète, déclinée en plusieurs tranches conditionnelles, pour les phases études et travaux. L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 10 avril 2006. Le marché supérieur à 210 000 € est de niveau européen. La CAO est transformée en jury, elle est complétée par des représentants du Pays de St Malo, du Conseil Général 22 et du CAUE 22.

Sept candidats ont postulé, seuls cinq d'entre eux ont été retenus par le jury réuni le 17 mai 2006. Les candidats ont transmis leurs offres examinées par le jury le 27 juin 2006. Deux candidats ont retenu l'attention du jury pour la qualité de leur proposition. Le jury a fini par choisir le bureau d'étude « Atelier DULIEU » de Nantes, pour un montant d'honoraires de 225 600 € HT, le conseil a suivi le choix du jury (délibération du 28 juin 2006). Cependant des renseignements complémentaires ont été demandés, surtout en ce qui concerne le diagnostic.

Le déroulement du marché a été perturbé par l'arrivée d'une lettre de l'Ordre des Architectes de Bretagne (28.08.06) qui conseilla à la Personne Responsable du Marché (PRM) d'abandonner le marché de maîtrise d'œuvre. La rédaction de l'avis est confuse, on ne sait pas si le maître d'ouvrage propose un concours ou un appel d'offre restreint. Le jury et le bureau décident de consulter un juriste. L'ensemble des éléments (lettre de l'Ordre des Architectes, renseignements complémentaires et avis de Me Coudray) sont exposés en bureau et conseil. La PRM décide d'annuler le marché de maîtrise d'œuvre (conseil du 25.10.06).

OBJECTIFS 2007

- Rédiger un nouveau cahier des charges et relancer le marché
- Consulter un juriste pour une assistance à maîtrise d'ouvrage tout au long de la procédure

REFERENTS ELUS : Michel PENHOUE / Henri DEROUIN
REFERENTE ADMINISTRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

LE TOURISME

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

La Communauté de communes intervient principalement sur la promotion du territoire, à deux niveaux :

- . En interne, gestion du Point Info Barrage et réalisation de publications touristiques ;
- . En externe, participation au G.I.T. et au groupement Terres Emeraude

ACTIONS REALISEES en 2006 :

Publications :

. Le guide « La Nature en Couleurs », présentant les attraits touristiques de la Communauté de communes continue à être distribué dans les offices de tourisme, au point info barrage et sur les salons. Il rencontre un grand succès.

. Le document « Jour de Fêtes », retraçant sur 6 pages et de façon succincte l'ensemble des animations et manifestations de dimension intercommunale se déroulant sur notre territoire, a été de nouveau publié. Mais son tirage a été élargi pour pouvoir être distribué non seulement aux touristes, mais aussi à l'ensemble de la population de la Communauté de communes.

. Point Info Barrage :

2ème année de réalisation sur la base de la convention tripartite : CCCE/ Ville de Dinard / EDF local installé à l'intérieur du circuit de visite du Barrage. Des hôtesses d'accueil sont présentes dans ce circuit, distribuent des documents promotionnels pour Dinard et la Communauté de communes et informent des activités touristiques et des possibilités d'hébergements existant sur nos communes.

Coût annuel : 16 750 €

Nombre estimé de visiteurs total année 2006 : 65 000 personnes

. Relations avec les Offices de Tourisme :

La Communauté de communes et les Offices de Tourisme se sont réunis après la saison touristique pour faire le bilan, et pour recenser les points de collaboration possibles entre les structures.

Les échanges amorcés permettront d'éclaircir la répartition des compétences et le rôle de chacun.

PARTENARIATS TOURISTIQUES en 2006 :

. Participation au GIT :

Financement du GIT: 25 374,76 €

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine révisé son schéma de signalisation touristique. Le GIT a été mandaté pour diriger la mise en conformité de la signalisation sur le Pays de Saint-Malo. Elle est appuyée par un cabinet spécialisé qui pratique au recensement et effectue ensuite des propositions en fonction de l'importance de chaque site, de sa fréquentation touristique et des priorités locales.

Participation à Terres Emeraude :

Financement : 6 200 € pour l'année 2006

- Participation au salon « Tourissima » de Lille (février). Fréquentation moyenne.
- Participation à la manifestation « Le Renard à Paris », du 3 au 9 avril. Franc succès.
- Préparation de la réédition des cartes Terres Emeraude et réflexion sur un document d'appel randonnée pour l'ensemble du territoire
- Préparation du salon de Lille, en 2007
- Préparation de l'opération de promotion au cœur de Bordeaux
- Préparation du 10^{ème} anniversaire de Terres Emeraude

REFERENT ELU : Michel PENHOUE / André GILBERT

REFERENT TECHNICIEN : Stéphanie LE FLAO

ETUDE DES CALES

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

La Communauté de communes possède, sur son territoire, de nombreuses cales de mise à l'eau mais elles ne sont pas toutes dans un état satisfaisant et ne sont pas forcément bien localisées ou sécurisées pour les différents usages qu'elles connaissent.

Une étude permettra à la fois d'en faire un diagnostic mais également d'évaluer les travaux à réaliser, la priorité d'intervention et l'éventuel emplacement d'une nouvelle cale.

ACTIONS REALISEES en 2006 :

En février, la commission tourisme se réunit pour lancer l'étude en évaluant les besoins et les moyens d'action.

Le sujet étant technique, la D.D.E. est missionnée comme assistante à maîtrise d'ouvrage, pour un coût de 5 480 €HT soit 6 554,08 €TTC.

La consultation des cabinets spécialisés est lancée en septembre.

Quatre cabinets répondent, et c'est BCEOM, fort d'une expérience solide en la matière, qui est retenu pour la somme de 39 450 €HT soit 47 182 €TTC.

L'étude démarrera en début 2007.

REFERENT ELU : André GILBERT

REFERENT TECHNICIEN : Stéphanie LE FLAO

PARTICIPATION A L'AIRE DE REPOS DE TREMEREUC

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Le Conseil Général des Côtes d'Armor réalise, sur la Commune de Trémérec et à la limite de la Commune de Pleurtuit, une aire de repos le long de la déviation Pleslin-Trigavou / Pleurtuit.

Les Communauté de communes Côte d'Emeraude et Rance Frémur participeront, à parité, à la gestion et à l'entretien de cette aire de repos.

Elles réalisent conjointement une carte touristique de présentation de leurs territoires qui sera apposée sur le mur d'information du site.

ACTIONS REALISEES en 2006 :

La consultation des entreprises avait amené les deux Communauté de communes à sélectionner, fin 2005, l'entreprise JEZEQUEL pour la réalisation de la carte.

Celle-ci a été élaborée à partir d'un cahier des charges précis et d'une analyse des informations à indiquer.

La première maquette a été présentée en mars. Elle a ensuite été envoyée dans les communes pour diverses modifications.

Les travaux à l'aire de repos ont débuté au premier trimestre 2006. Elle n'a été ouverte que partiellement au public durant la saison 2006 car le bâtiment d'hygiène et le mur d'information n'ont pu être réalisés, faute de marchés fructueux.

REFERENT ELU : Antoine BERRY

REFERENT TECHNICIEN : Stéphanie LE FLAO

PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) D'AMELIORATION DE L'HABITAT

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

La Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude a engagé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat au début de l'année 2000.

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat d'une durée initiale de 3 ans a été prolongée à deux reprises en 2003 et 2004 et par un PIG en 2005

Ces 5 ans de programmes d'amélioration de l'habitat ont permis d'améliorer 330 logements sur le territoire communautaire.

En 2006, l'animation « habitat » a été maintenue avec :

- Deux permanences d'information mensuelles à Pleurtuit et Ploubalay

- Dans les Côtes d'Armor :

- Adhésion au Programme d'Intérêt Général de Cohésion Sociale dont le suivi-animation est financé à 100% par l'ANAH - Objectif maximum de production de 10 logements à loyer maîtrisé

- Financement mis en place par la Communauté de Communes :

Mise en place d'une aide de 5% de la dépense retenue par l'ANAH pour obtenir une majoration globale du taux de subvention de 10% de l'ANAH et de la Région Bretagne

Mise en place d'une aide communautaire compensant les différences de taux de l'ANAH de 20% en loyer conventionné et de 10% en loyer intermédiaire entre les communes de Lancieux & Ploubalay d'une part et Plessix-Balisson et Trégon d'autre part.

- Action menée sur les 5 communes d'Ille et Vilaine :

- Mobilisation des financements de l'ANAH et du Conseil Général en secteur dit « Diffus » - Objectif maximum de production de 10 logements à loyer maîtrisé

- Financement mis en place par la Communauté de Communes :

Rémunération de l'animation menée par habitat & Développement Bretagne

Mise en place d'une aide communautaire compensant les différence de taux de l'ANAH de 20% en loyer conventionné et de 10% en loyer intermédiaire entre les communes de Pleurtuit, St Briac, St Lunaire, la Richardais d'une part et Le Minihic sur Rance d'autre part.-

RESULTATS EN 2006

- Les Permanences d'Information en matière d'Habitat

Au cours de l'année 2006, 20 permanences ont été réalisées sur les communes de Pleurtuit et Ploubalay au cours desquelles 38 personnes ont été accueillies dont 92 % de propriétaires occupants.

La moyenne de fréquentation par permanence reste significative avec près de 2 personnes par permanence.

- Amélioration de logements occupés par leur propriétaire

16 dossiers de financement pour 10 logements ont été financés soit par l'ANAH, le Conseil Général 35 ou une Caisse de Retraite.

- Réhabilitation de logements à usage locatif

6 logements locatifs conventionnés ont été financés

REFERENT ELU : Henri DEROUIN

REFERENT ADMINSTRATIF: Delphine BOURDEAU

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

La communauté de communes a engagé en 2005 une procédure d'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat. Après consultation, le cabinet Habitat et Développement Bretagne associé à Idéa Recherche a été retenu. L'élaboration du P.L.H. se déroule selon trois étapes successives : le diagnostic, la définition des orientations et l'élaboration du programme d'actions.

Fin 2005, le comité de pilotage restreint s'est réuni pour un rendu du pré-diagnostic, élaboré par Habitat et Développement Bretagne/Idéa Recherche, à partir de l'analyse de données statistiques (INSEE, CAF, ...), des rencontres avec les élus des communes, d'une enquête téléphonique auprès des emménagés récents, ...

ACTIONS EN 2006 :

Elaboration du diagnostic :

Janvier 2006 : réunion d'ateliers thématiques sur le marché immobilier, le logement des personnes âgées et handicapées, le parc locatif et le logement des personnes défavorisées et des jeunes réunissant des élus, des professionnels de ces domaines afin de préciser le pré-diagnostic.

Mars 2006 : Présentation du diagnostic au comité de pilotage élargi du PLH –

Conseil communautaire de Mars : Présentation du diagnostic

Edition du rapport diagnostic

Extrait du PLH :

Le scénario retenu pose une hypothèse haute d'évolution de la population de 0,95% par an, pour atteindre en 2013 une population de 18500 habitants, soit une progression de 2314 habitants depuis 1999.

Besoins en logements 2006-2013 : 1596

Moyenne annuelle : 228

Compte tenu du scénario de besoins en logements, les besoins fonciers équipés en zones constructibles sur la période 2006-2013 seraient les suivants : 133 ha

Définition des orientations :

Mars à juin 2006 : définition des principes d'orientations par le cabinet d'étude en lien avec le comité technique du PLH

Extrait du PLH :

Les principes d'actions qui sous-tendent la politique de l'habitat sur la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude sont les suivants :

- Arrêter les processus en cours : Cherté du foncier et Inadaptation de l'offre à la demande

- Développer une offre de logements aidés du locatif à l'accession

- Mener une action transversale (habitat-emploi-services)

- Mettre en œuvre une intervention forte des collectivités pour inverser les tendances

lourdes de ségrégation du territoire : générations, revenus...

14 juin 2006 : Réunion des maires de la communauté de communes afin de leur présenter les principes d'orientations

Juillet 2006 : présentation des orientations à l'ensemble des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Octobre 2006 : le Conseil communautaire a validé à l'unanimité les orientations du P.L.H.

Novembre 2006 : information des personnes morale associées à l'élaboration du PLH.

Extrait du PLH :

Sept orientations pour une politique de l'habitat volontariste ont été définies, se déclinant chacune selon plusieurs objectifs opérationnels :

Orientation n°1 : Diversifier la production de logements dans une gestion raisonnée et maîtrisée du territoire dans l'objectif de rajeunissement de la population

Orientation n°2 : Développer et diversifier l'offre d'habitat à vocation sociale et intermédiaire dans une logique d'aménagement du territoire

Orientation n°3 : Développer un parc de logements et d'hébergements adapté aux besoins des populations spécifiques

Orientation n°4 : Requalifier le parc privé ancien

Orientation n°5 : Promouvoir un habitat durable

Orientation n°6 : Mettre en place les services nécessaires au développement résidentiel de la Côte d'Emeraude

Orientation n°7 : Mettre en place un dispositif opérationnel de suivi-évaluation de la politique locale de l'habitat

Définition du programme d'actions :

A partir de juillet : définition des principes d'actions par le cabinet d'étude en lien avec le comité technique du PLH

Décembre 2006 : présentation des premières propositions d'actions à la commission logement

REFERENT ELU : Henri DEROUIN

REFERENT ADMINISTRATIF: Delphine BOURDEAU

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS

La communauté de communes Côte d'Emeraude est inscrite au schéma départemental d'accueil des gens du voyage en Ille-et-Vilaine, approuvé en 2003, conformément aux dispositions de la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage pour la réalisation de deux terrains d'accueil des gens du voyage totalisant 32 places. Ces terrains sont situés sur les communes de Pleurtuit (35) et de Ploubalay (22).

Elle a inscrit dans ses statuts la compétence « Réalisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » et dans les actions de son Programme Local de l'Habitat en cours de rédaction la création de ces aires d'accueil.

Le rapport final de l'étude préalable remis en janvier 2005 a permis de définir la localisation de l'aire d'accueil sur la commune de Pleurtuit. Cette localisation a été inscrite dans le PLU de Pleurtuit en zone UGV.

Sur Ploubalay, la localisation a été arrêtée.

Par délibération en date du 29 juin 2005, le conseil communautaire a accepté le changement de localisation de la zone UGV dans le PLU de Pleurtuit suite aux remarques des services de l'Etat, déplacement motivé par une distance inappropriée entre l'aire d'accueil et le VOR de l'aéroport de Pleurtuit.

ACTIONS EN 2006 :

Aire de Pleurtuit – localisation :

Suite à l'enquête publique dans le cadre du PLU de Pleurtuit, la zone UGV a été à nouveau déplacée en 2006 et son emprise était alors de 5000 m² sur la parcelle ZT 46. Cette nouvelle localisation a été approuvée à l'unanimité par le conseil communautaire du 20 septembre 2006. La démarche d'achat à l'amiable avec le propriétaire de la parcelle ayant échoué, le conseil communautaire en date du 20 septembre 2006 a approuvé à l'unanimité le principe de lancement d'une D.U.P. pour l'acquisition du terrain.

Aménagement des aires d'accueil :

Le conseil communautaire de novembre 2006 a autorisé le lancement d'une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement des deux aires d'accueil et validé le programme correspondant. L'avis d'appel public à concurrence a été publié en décembre 2006.

REFERENT ELU : Henri DEROUIN/Daniel DELALANDE

REFERENT ADMINSTRATIF: Delphine BOURDEAU

PREVENTION DE LA DELINQUANCE

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

Suite au constat fait par plusieurs élus d'une augmentation de la délinquance juvénile sur le territoire de la communauté de communes, la communauté de communes s'est dotée d'un conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Afin d'analyser plus précisément le phénomène et de définir des actions de prévention, la réalisation d'un diagnostic d'insécurité a été commandé à l'association Le Goéland, association malouine de prévention spécialisée. Le Conseil communautaire de septembre 2005 a approuvé le compte-rendu de l'étude, les actions retenues et les règles de fonctionnement définis par l'assemblée plénière du CISPD.

Public concerné	Actions	Echéance
Ados + parents d'ados	Point Accueil-Ecoute	d'ici 2007 Préparation 2005- 2007
Ados + Jeunes	Point Information-Jeunesse	Réalisation 2006-2007 Préparation 2005-2006
Petite Enfance	PMI	Préparation 2005-2006 Réalisation 2006
Parents	Travaux thématiques autour des enfants de maternelle (ateliers – soirées débat)	Préparation 2005/2006 Réalisation 2006
Tout public	Information : - Ados : Guide Jeunes (passeport) - Parents : Guide sur les structures et services (aide aux devoirs, espace femme, ...) - Partenaires : Guide sur les structures et services	Réalisation 2005/2006 Réalisation 2006 Réalisation 2006
Primaire -collège	Initiatives aux valeurs fondamentales	Préparation 2005/2006 Réalisation sept 2007
Parents	Débat sur les thèmes liés à la parentalité et l'éducation	Réalisation 2006
Ados + Jeunes	Création d'un poste d'animateur de rue	Réalisation 2006-2007 Préparation 2005/2006
Partenaires	Mise en place de réunions inter-partenariales sur les cas individuels	Réalisation 2005-2006

ACTIONS EN 2006 :

Edition d'un Guide-Jeunes :

Janvier 2006 :

- 16 janvier 2006 : réunion du groupe de travail interpartenarial (élus, animateurs jeunesse, mission locale, éducation nationale, jeunes, ...) pour apporter les corrections au document de base et sélectionner un prestataire pour la création graphique à partir des maquettes reçues,
- Travail en interne à la CCCE – Correction du document de base, travail avec le prestataire retenu (Quadrat à Saint-Malo) sur la maquette graphique.
- 30 janvier 2006 : réunion du groupe de travail pour finaliser le texte du guide et sélectionner l'illustration reçue suite au concours de dessin pour la couverture du guide.

Février 2006 :

- Travail en interne à la CCCE – Correction du document de base, travail avec le prestataire retenu (Quadrat à Saint-Malo) sur la maquette graphique
 - 9 février 2006 : réunion du groupe de travail pour relecture et correction du document de base et choix du titre du guide.
 - Travail en interne à la CCCE avec le prestataire retenu : mise en page du document de base
- Réalisation d'un bon à tirer

Mars 2006 :

- 7 mars 2006 : réunion du groupe de travail pour lecture du BAT et corrections ultimes.

- Validation définitive du BAT
- Impression

Avril 2006 :

12 avril 2006 : lancement officiel du guide

Diffusion du guide (avril-mai 2006 puis 2007) :

- Distribution des guides aux jeunes de la communauté de communes par l'intermédiaire des établissements scolaires à partir de la quatrième (collèges de Dinard et Plancoët, lycées de Saint-Malo, CFA, ...)
- Envoi au domicile des lycéens et apprentis scolarisés dans les Côtes d'Armor
- Mise à disposition du guide dans les mairies, les missions locales, les salles d'attente des médecins
- Cette action a bénéficié de subventions des conseils généraux d'Ille et Vilaine et des Côtes d'Armor, de la M.I.L.T. et de la Direction Régionale Jeunesse et Sports.

Création d'un point-accueil écoute Jeunes :

Janvier 2006 :

Lors du comité plénier de coordination santé du Pays de St Malo, la question de la création d'un PAEJ sur le territoire, notamment suite à un état des lieux effectué par le groupe de travail « Bord à Bord : conduites à risques », a été évoqué par plusieurs élus. Il a été proposé qu'une réflexion soit engagée à l'échelle du Pays pour mettre en place des antennes en milieu rural.

Création d'un Point Information Jeunesse:

Janvier 2006

- Rédaction d'une offre de stage pour un stage long (étudiant DEFA 3ème année) pour réaliser une étude préalable à la création d'un P.I.J., validée par l'ensemble du groupe de travail interpartenarial (élus, animateurs jeunesse, missions locales, DDJS, Réseau Information jeunesse) début janvier et diffusée ensuite à l'IRTS, la DDJS, l'UFCV, l'IFORIS, le collège coopératif de Bretagne

Novembre 2006 :

L'offre de stage n'ayant pas reçu de réponse. Il a été décidé de lancer une consultation auprès de fédérations d'éducation populaire en vue de réaliser une étude en vue de la réalisation de ce PIJ

Des demandes de subventions ont été adressées aux conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, des Directions départementales jeunesse et sports.

Débat sur les thèmes liés à la parentalité – parents d'ados :

- La première réunion du groupe de travail interpartenarial (élus, représentants de la CAF 22, des circonscriptions d'action sociale des conseils généraux, de l'UDAF 22, ...) a eu lieu le 9 octobre 2006 avec pour objet :

- présentation du projet,
- recensement des thèmes pouvant être traités
- recensement des intervenants potentiels.

Conclusion de cette réunion :

- Plutôt que d'aborder un seul thème au cours de la première soirée, le groupe de travail envisage de faire intervenir une troupe de théâtre-forum qui pourrait par le jeu de différentes scènes évoquer de manière générale la relation parents-ados et aborder l'ensemble des thèmes. L'idée étant d'interroger les parents à l'issue de la première soirée sur les thèmes qu'ils souhaitent voir aborder dans les prochaines soirées-débats sous forme d'apports théoriques puis de discussion. La formule théâtre-forum semble plus adaptée pour une première soirée par son côté attractif, interactif et généraliste.

- Contacter une troupe de parents d'Hénanbihen ayant une expérience de théâtre-forum ou une autre structure proposant les mêmes prestations.

- Réunir à nouveau le groupe de travail une fois la troupe de théâtre-forum retenue pour organiser la soirée

- Au titre de cette action, des demandes de subvention pour cette action a été adressée aux REAAP d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor titre de 2006 et ont reçu un avis favorable.

Recrutement d'un éducateur de rue

Mars-avril 2006 :

- Réunion avec l'association Le Goéland : Précision du besoin et formalisation du projet : proposition d'expérimentation sur 6 mois en 2006 avec mise à disposition de 2 éducateurs de prévention spécialisée à mi-temps par l'association Le Goéland

- Constitution d'un dossier de présentation du projet : objectifs, contenu, budget

- Envoi du projet aux Présidents des Conseils Généraux des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine pour solliciter le financement de l'action.

Décembre 2006 :

- Courrier de relance auprès des conseils généraux pour cette expérimentation en 2007, celle-ci n'ayant pu se réaliser en 2006, faute de réponse.

Edition d'un guide à l'intention des parents

- Réunions du groupe de travail interpartenarial (élus, représentants de la CAF 22, des circonscriptions d'action sociale des conseils généraux, de l'UDAF 22, des parents, des animateurs jeunesse) pour la mise en place de cette action :

- en juin : définition des thèmes à aborder dans le guide et des structures à référencer.

- Septembre – octobre et décembre : Réunions de travail sur le document de base.

- Juillet à septembre : rédaction d'un document de base reprenant la trame, les thèmes et les structures retenus par le groupe de travail.

- Consultation des entreprises pour la création graphique et l'impression du document en septembre. Le conseil communautaire du 25 octobre a retenu l'agence Quadrat.

- Des demandes de subventions, au titre de l'action, ont été adressées aux Conseils Généraux, aux Caisses d'allocations Familiales et aux REAAP des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine. Le REAAP et le Conseil Général des Côtes d'Armor ont répondu favorablement fin 2006.

Affiner la présence d'un service de PMI

Ploubalay :

Les permanences de la PMI sont prévues dans le cadre de la structure multi-accueil

Pleurtuit :

Janvier 2006 :

- Contact avec M. le Maire de Pleurtuit pour organiser cette action -> organisation d'une réunion avec le CDAS et les élus de Pleurtuit pour faire le point sur les besoins en locaux.

Février 2006 :

- 17/02/2006 : réunion en mairie de Pleurtuit : possibilité éventuelle d'accueillir la permanence PMI dans les locaux du CLSH – Programmation d'une visite.

Mars 2006 :

- 31/03/2006 : Visite des locaux du CLSH avec M. Leroy, adjoint au Maire de Pleurtuit, M. Bonici, responsable du CDAS, Mme Priant, Pédiatre PMI, Mme Guguen, Présidente du CISPD, M. Brossard, animateur jeunesse et D. Bourdeau, coordonnatrice CISPD. :

- les locaux CLSH ne sont pas adaptés (pas de bureau pour le médecin, pb de conflits d'usage, ...)
- visite des locaux de la Maison des Associations : non adaptés
- solution évoquée : demander à la maison de retraite si possibilité de locaux disponibles –
Avantage : mixité intergénérationnelle, établissement médicalisé avec des locaux appropriés pour des consultations médicales. La prise de contact avec la Maison de retraite pour évoquer la possibilité d'accueil est confiée à Monsieur le Maire de Pleurtuit.

Travaux thématiques autour des enfants de maternelle :

Janvier 2006 :

- Réunion du groupe de travail constitué des IEN, de représentants de l'UDAF, de représentants de la PMI et d'Elus pour une présentation du projet d'actions.

Avril 2006 :

- Réunion avec les directeurs d'écoles maternelles pour leur présenter le projet et recueillir leur avis.

Synthèse de la réunion :

- Importance d'intégrer au moins un enseignant dans les ateliers thématiques pour « rassurer » les parents : lien de confiance entre l'enseignant et le parent
 - nécessite un investissement en temps de l'enseignant
- Les regroupements par commune sont à éviter : les parents ne se déplaceront pas dans une autre commune
- Mettre en place l'action sur deux ou trois écoles « pilotes » volontaires à la rentrée 2006/2007 et en fonction des résultats étendre l'action à toutes les écoles.

Juin 2006 :

- Questionnaire adressé à tous les directeurs d'écoles maternelles de la communauté de communes pour savoir s'ils souhaitent expérimenter les ateliers parentaux dès l'année scolaire 2006/2007

Septembre 2006 :

- 2 écoles se sont portées volontaires : l'école maternelle publique de Pleurtuit et l'école privée de Saint-Briac

Décembre 2006 :

- Réunion de travail avec les deux directrices d'écoles concernées, la psychologue scolaire du RASED pour organiser les ateliers parentaux. Travail sur les thèmes à aborder, l'organisation pratique (locaux disponibles dans les écoles, communication avec les parents)

Synthèse de la réunion :

- la communauté de communes se charge de recruter les intervenants pour les deux écoles
- les enseignants assureront le relais avec les parents sur la communication à partir des documents fournis par la communauté de communes
- Début des ateliers prévu en février 2007

Animations intercommunales :

Mars 2006 : réunion des animateurs et élus jeunesse des communes pour évoquer le projet d'organisation d'animations à caractère intercommunal.

4 octobre 2006 : Participation à l'opération « La Santé, ta bonne étoile » organisé par le CCAS de Saint-Malo par la mise à disposition d'un transport gratuit et d'un ramassage dans certaines communes de la communauté de communes pour se rendre au chapiteau.

Instance de suivi :

Mai 2006 : réunion du comité restreint du C.I.S.P.D.

REFERENT ELU : Marie-Annick GUGUEN

REFERENT ADMINISTRATIF: Delphine BOURDEAU

LA RANDONNEE

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

Les Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), mis en place par les conseils généraux ne sont plus valables, car trop anciens. Il est nécessaire de les mettre à jour sur l'ensemble des communes de la Côte d'Emeraude. Depuis 2000, des mises à jour ont été effectuées, ce qui a permis de baliser une partie des itinéraires.

Le principe est de valoriser le patrimoine local, en créant des boucles de randonnée sur l'ensemble du territoire, en lien avec les communes voisines.

ACTIONS REALISEES EN 2006

Chaque année, à la demande du CG 35, un bilan est rédigé sur l'entretien des chemins de randonnée, réalisé par la brigade. Il est envoyé au conseil général 35, afin d'informer le service espace naturel des problèmes rencontrés sur les sentiers : aménagements détruits, remplacement de signalétique GR... Le bilan pour l'année 2005 ne fait état d'aucune dégradation, ce bilan a été présenté en conseil en février 2006.

Après la mise à jour des Plans Départementaux d'Itinéraire de Petite Randonnée sur 6 communes de la Côte d'Emeraude en 2005 : La Richardais, St Lunaire, Ploubalay, Lancieux, Trégon et Plessix Balisson, la signalétique FFRP a été posée dans ces communes. Dix circuits sont concernés, soit 5 panneaux d'entrée et 52 poteaux, pour un coût de 2 891,28 €(subventions déduites).

Le Conseil Général d'Ille et Vilaine ne subventionne plus directement l'entretien des chemins d'intérêt local. Le coût de cet entretien est à prélever dans le contrat de territoire mis en place en 2006. Une nouvelle convention a donc été signée avec le Conseil Général pour l'entretien des itinéraires d'intérêt départemental (c'est-à-dire le GR) : conseil de novembre 2006. Après négociation et recalcul de l'aide accordée, le CG a attribué à la CCCE une subvention de 2 064 €pour l'année 2006.

Pour la troisième année consécutive, l'entretien des chemins de Ploubalay et Lancieux a été confié à l'association Ker Maria, à raison d'un seul passage en juin 2006. Le coût de la prestation s'élève à 2 887,05 € Il est subventionné par le CG 22 à la hauteur de 50% des dépenses.

OBJECTIFS 2007

- Valider la mise à jour du PDIPR 35 pour 3 communes auprès du CG 35, FFRP et AACIV
- Etendre le balisage aux communes du Minihic, St Briac, Pleurtuit et une partie de St Lunaire

REFERENT ELU : André GILBERT

REFERENTE ADMINSTRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

LE SITE NATUREL DU TERTRE CORLIEU

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

Le Conservatoire du Littoral a aménagé le site au printemps 2000. Des actions visant la gestion du site sont à entreprendre pour poursuivre la protection des milieux naturels, tout en permettant l'accueil du public.

ACTIONS REALISEES EN 2006

Comme chaque année la Communauté de communes accueille un saisonnier pour la gestion du site naturel du Tertre Corlieu. Le profil de poste reste identique à celui de l'été dernier.

Un nouveau technicien a été embauché en 2006. Il s'agit M. Amaury WENTZEIS, embauché du 3 juillet au 25 août 2006, sur la base de l'échelle 3 du 5^{ème} échelon d'agent des services techniques, Indice Brut 303, Indice majoré 294, pour accomplir les fonctions d'entretien, surveillance du site et sensibilisation du public.

Concernant les dégradations sur les aménagements en bois (ganivelles et poteaux), elles ont eu lieu surtout durant la deuxième quinzaine de juin et la première quinzaine d'août. Mais les dégradations restent modérées. Le fait d'avoir utilisé de la graisse à traire sur les poteaux a réduit leur vol. Ce sont les ganivelles qui ont été le plus abîmées car déchiquetées. Des conflits d'usage sont toujours à déplorer avec les cavaliers et les quads qui ne respectent pas les cheminements piétons.

Les gendarmes de Lancieux (renfort d'été) sont passés sur le site, ainsi que les gardes chasses.

Des travaux d'entretien du site ont été organisés par la brigade 3 semaines au printemps. Des coupes de bois importantes ont été réalisées autour du marais, pose d'obstacles dans le ruisseau du marais. Les bords du marais au Nord Ouest ont été largement ouverts.

Etude et suivi de l'ensablement et de la revégétalisation, globalement sur le site.

Des visites du site sont organisées au cours de l'année à la demande du Conservatoire du Littoral.

OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2007

- Des travaux sont à poursuivre essentiellement dans le marais et le long du fourré
- La signalétique est à revoir
- La possibilité de mettre en place des toilettes sèches est évoquée

REFERENT ELU : André GILBERT

REFERENTE ADMINSTRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

LE SITE NATUREL DES POLDERS DE PLOUBALAY

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

Le Conservatoire du Littoral souhaite aménager les polders de Ploubalay. Ceux-ci sont aujourd'hui entretenus par des agriculteurs (pâturage et fauches). Seule la digue nécessite une surveillance régulière.

ACTIONS REALISEES EN 2006

La convention de gestion des sites du Conservatoire du Littoral signée par la communauté de communes prend en compte l'ensemble des terrains du Conservatoire : polders de Ploubalay, Tertre Corlieu, rives du Frémur à Lancieux.

Cette convention prévoit dans son article 1.5 que le gestionnaire a obligation de recouvrer les redevances et les recettes ordinaires de gestion, et précise dans son article 3.1 que les redevances et produits perçus sont employés exclusivement à acquitter les dépenses de gestion et de mise en valeur afférentes au site. Aujourd'hui, les produits de gestion à percevoir ne concernent que des redevances d'usage agricole.

C'est pourquoi, en ce qui concerne les polders, le conseil communautaire, réuni en novembre, a proposé de cosigner des autorisations conventionnelles avec les agriculteurs locataires et le Conservatoire du Littoral, afin que la communauté de communes puisse percevoir les redevances (environ 1 400 € en 2006). Auparavant, les redevances étaient perçues par la commune de Ploubalay.

Lors des grandes marées de début septembre, deux portions de la digue ont cédé sur des longueurs approximatives de 15 à 5 mètres. La partie nord des polders a été inondée. Le Conservatoire a entrepris des travaux de restauration sur les secteurs endommagés.

OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2007

- Surveiller les points fragilisés de la digue
- Suivre les projets d'aménagement du site par le Conservatoire

REFERENT ELU : André GILBERT

REFERENTE ADMINISITRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

DIAGNOSTIC SUR LE DEVENIR DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

Les communes de la CCCE, surtout sur le littoral, voient leur nombre d'agriculteurs diminué fortement. Les terres agricoles subissent une pression considérable en ce qui concerne le prix du foncier. Souvent les terrains agricoles sont intégrés dans les zones à urbaniser. Le potentiel agricole sur certain secteur est menacé.

ACTIONS REALISEES EN 2006

L'ADASEA d'Ille et Vilaine a réalisé pour le compte de la communauté de communes des enquêtes auprès des agriculteurs des 9 communes, à propos des nouvelles installations et de la transmission de leur exploitation. Cette opération a été menée dans le cadre du programme PIDIL (Programme pour l'installation et pour le développement des initiatives locales) : réunion de lancement le 26 janvier.

Le principe : sensibiliser les acteurs du territoire autour de la transmission, repérer le plus en amont possible les exploitations sans repreneurs connus, analyser leurs potentiels et susciter la réflexion de la transmission.

Deux réunions ont été organisées pour les agriculteurs de toute la CCCE, afin de leur présenter l'étude et commencer les enquêtes. Ce travail de repérage et d'analyse a duré quatre mois, la restitution des résultats a eu lieu le 21 juin auprès des élus. Une restitution auprès des agriculteurs est à prévoir.

Ce diagnostic a été pris en charge complètement par les crédits du PIDIL. Seules deux expérimentations de ce genre ont été menées en Ille et Vilaine.

Ce travail répond aux objectifs du projet décennal de développement durable. Il évoluera vers un diagnostic du foncier agricole.

Les résultats du diagnostic sont présentés sur le site internet de la communauté de communes.

OBJECTIFS POUR L'ANNEE 2007

- Affiner cette analyse sur les secteurs sensibles par un diagnostic du foncier agricole à un niveau parcellaire
- Poursuivre un travail de concertation avec les agriculteurs pour pérenniser l'activité agricole sur le territoire

REFERENT ELU : Michel PENHOUE

REFERENTE ADMINSTRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

Les élus ont depuis fin 2005 l'obligation d'assurer le contrôle des installations d'assainissement autonome des particuliers. Un service public d'assainissement non collectif (SPANC) doit être créé sur le périmètre de la Côte d'Emeraude.

Le principe est de trouver des solutions adaptées, pour assurer la mise aux normes et le contrôle des installations d'assainissement autonome.

ACTIONS ENGAGEES DEPUIS 2002 ET SE POURSUIVANT EN 2006

La mise en place du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a été officialisée en conseil communautaire le 25 janvier 2006. Plusieurs délibérations ont été prises, en ce qui concerne la création du service, la création et l'adoption du budget annexe, la création des redevances, la création d'une régie de recettes, la création du conseil d'exploitation. Le règlement de service a été adopté. De même, un arrêté fixe l'obligation de recourir à l'étude de filière sur la CCCE. Plusieurs conventions ont été conclues avec le syndicat intercommunal d'assainissement de St Briac St Lunaire, pour la mise en commun du personnel, des locaux et du matériel.

Le 2 mai 2006, le conseil d'exploitation s'est réuni pour la première fois et à élu M. BRIAND, président du SPANC. M. Anthony GUESDON est directeur du service. Le conseil d'exploitation s'est également réuni le 6 décembre 2006.

Le SPANC a organisé, durant l'année 2006, les contrôles des installations neuves en régie. La base de données du logiciel SAGA a été élaborée et mise à jour. Un véhicule a été acheté en juin 2006 (délibération mai 2006). Des subventions ont été demandées au Conseil Général 35 (30%) et à l'Agence de l'Eau (50%), en investissements et en fonctionnement.

Une réunion a été organisée le 16 mars 2006 pour le personnel des mairies, afin de mieux le faire connaître le service. Chaque participant a reçu un guide à l'usage des mairies et un dossier d'assainissement.

Bilan de l'activité du service en 2006 : 80 contrôles (conception, réalisation et contrôle-bilan) ont été effectués sur les 8 communes de la CCCE (sauf Plessix Balisson). 77% de ces contrôles ont été facturés, 66% de ces facturations ont été encaissées. Il reste deux impayés avec relance. Cf Bilans page suivante.

Compte administratif 2006 :

	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	12 277,58 €HT	27 311,71 €HT	15 034,13 €HT
Investissement	9 632 €HT	6 800 €HT	- 2 832 €HT

REFERENT ELU : PIERRE BRIAND

REFERENTS ADMINSTRATIFS : Anthony GUESDON - Cécile RODRIGUEZ

SPANC « Côte d'Emeraude »

Bilan de l'activité 2006 Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006

	Contrôle de conception	Contrôle de réalisation	Contrôle-Bilan	Total par commune
La Richardais	0	0	1	1
Le Minihic sur Rance	2 (2 PC)	0	0	2
Pleurtuit	23 (11 PC)	7	1	31
Saint-Briac	6 (1 PC)	2	0	8
Saint-Lunaire	10 (4 PC)	3	0	13
Lancieux	6 (5 PC)	0	0	6
Plessix-Balisson	0	0	0	0
Ploubalay	10 (2 PC)	6	2	18
Trégon	1 (1 PC)	0	0	1
Communauté de Communes	58(26 PC)	18	4	80

Bilan financier de l'activité 2006 Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006

	Contrôle de conception	Contrôle de réalisation	Contrôle-Bilan	Total
Opération réalisée	58	18	4	80
Facturation non réalisée	16 (1200 €) (réalisé avant mise en place de la régie de recettes le 13/06/2006)	1 (75 €) (attente des justificatifs du terrassier)	1 (100 €) (diagnostic non réalisé par SOGETI car particulier considéré à tort en assainissement collectif)	18 (1375 €)
Facturation réalisée	42 (3150 €)	17 (1275 €)	3 (300 €)	62 (4725 €)
Encaissement réalisé	36 (2700 €)	15 (1125 €)	3 (300 €)	41 (4125 €)
Impayé avec relance	2 (150 €)	0	0	2 (150 €)
En attente de règlement (facture de moins de 3 semaines)	4 (300 €)	2 (150 €)	0	6 (450 €)

REHABILITATION DU SITE DU CHANTIER DU TANET AU MINIHIC SUR RANCE

ACTIONS 2006 :

Le site du chantier naval du Tanet devait être réhabilité sur demande des services de l'Etat.

Des travaux de terrassement étaient nécessaires (35 000 € TTC). La prise en charge financière totale de l'opération était assurée par la DIREN et le Conseil général 35. Les travaux ont eu lieu en juillet 2006.

La communauté de communes Côte d'Emeraude a été chargée de porter la maîtrise d'ouvrage de cette opération.

REFERENT ELU : Armel THOREUX

REFERENT ADMINISTRATIF : Sophie COCHET- GUISLARD

LA BRIGADE NATURE ET PATRIMOINE

ACTIONS REALISEES EN 2006 :

Effectifs :

Le comité de suivi de la BNP s'est réuni le 23 février 2006.

Les salariés en 2006 :

Renouvellements :	1CEC 1 CEC en CAE 3 CA 1 CAE
Recrutements :	3 CA 1 CAE
Sorties :	1 CA 2 CAE

Effectif au 31 décembre 2006 : 1 CEC, 4 CA, 1 CAE

Conventionnement :

Le Conseil Départemental de l'Insertion par l'activité économique, réuni le 2 février 2006, a émis un avis favorable à la demande de conventionnement du chantier d'insertion déposée par la communauté de communes le 16 janvier 2006, et ce pour une durée d'un an.

Accompagnement des salariés :

Le Conseil Départemental de l'Insertion par l'activité économique, réuni le 29 septembre 2006, a émis un avis favorable à la demande d'aide à l'accompagnement déposée par la communauté de communes le 16 mars 2006, et ce pour un montant de 5084 €

Objectifs de l'action :

Notre projet d'accompagnement a pour objectif de :

- aider les salariés du chantier dans leur recherche d'emploi : définition d'un projet professionnel en fonction des compétences, de l'expérience déjà acquise, ... ; mise en place d'accompagnement à la recherche d'emploi par le biais de l'ANPE (ateliers de rédaction de CV, ...), définition de besoins de formations éventuels, ...
- soutenir les salariés dans leur demande dans le domaine du logement, de soutien financier en prenant contact régulièrement avec les ALI, les assistantes sociales de secteur, ...

En 2006, 10 personnes ont bénéficié d'un accompagnement.

Modalités de mise en œuvre – Nouvelle organisation en 2006 :

1) Mise en place d'un entretien à l'issue de la période d'essai pour faire le point sur l'insertion du salarié dans le chantier et mettre à jour les besoins éventuels en terme d'accompagnement social et, éventuellement, engager une première réflexion sur le projet professionnel.

2) Mise en place de rendez-vous individuels trimestriels « accompagnement social et professionnel » avec les salariés (encadrant + personne chargée de l'accompagnement)

Ils ont eu lieu les 22/03/2006, 29/06/2006 et 28/09/2006 dans les locaux du chantier d'insertion à St Lunaire

3) Formations des salariés :

4) Mise en place des rendez-vous avec la conseillère de l'ANPE à la demande de l'encadrant ou de la personne en charge de l'accompagnement.

5) Aide individualisée, dans le domaine social, à la demande du salarié (recherche de logement, renseignements d'ordre administratif, aide aux démarches, ...) en collaboration avec les travailleurs sociaux.

6) Elaboration d'un livret de suivi qui reprend la situation du salarié à l'entrée sur le chantier, des bilans d'étape intermédiaires, des évaluations des compétences techniques,...

Résultats en 2006 :

La coopération avec l'ANPE a permis en 2006 de :

- mettre en place un accompagnement ANPE pour 2 salariés :

- une O.P.I.

- une formation CLPS sur les savoirs fondamentaux

- participation de salariés à des ateliers « Rédaction de CV », « Rédaction de lettre de motivation », ...

- Aide à la recherche de formations adaptées aux besoins et à la situation du salarié et mobilisation de financements

Formations mises en oeuvre :

En 2006, une formation aux premiers secours a été organisée pour les salariés du chantier. 6 salariés y ont participé et ont reçu l'A.F.P.S.

D'autre part, dans le cadre de l'accompagnement professionnel et de la réflexion sur le projet professionnel, trois salariés ont entrepris des démarches de formation (comme précisé dans le tableau de bord 2006).

L'un d'entre eux est entré en formation qualifiante « Assistant de vie » à l'AFPA de Saint-Malo et a quitté le chantier.

Un autre a repris un CAP « Travaux Paysagers » au CPSA de Combourg.

Enfin, un salarié est entré en formation « Savoirs fondamentaux » dans le cadre d'un accompagnement au CLPS de St Malo.

Travaux :

Liste des travaux page suivante.

REFERENT ELU : Michel PENHOUE

REFERENTS ADMINISTRATIFS: Yannick PRIOU, Sophie COCHET-GUISLARD, Françoise COCHET, Cécile RODRIGUEZ, Delphine BOURDEAU

FINANCES

ACTIONS REALISEES EN 2006

Les résultats de l'étude de Ressources consultants Finances de 2005 avaient démontré que la communauté de communes devait envisager très rapidement de nouvelles ressources car vu le niveau du CIF, la dotation DGF reste en chute libre et sans aucune modification, la collectivité se trouverait en difficulté dès 2009.

Une étude sur la taxe des ordures ménagères a été envisagée mais n'a pas pu être réalisée vu le contexte particulier du territoire.

Le Conseil Communautaire, en date du 25 janvier 2006, a voté la reconduction du taux de Taxe Professionnelle Unique à 12, 83 %.

Les montants de Dotation de Solidarité Communautaire versés à chaque commune pour 2006 sont :

	TOTAL DSC 2006
La Richardais	42 449
Lancieux	14 960
Le Minihic sur Rance	12 027
Pleurtuit	97 684
Ploubalay	23 190
Saint-Briac	33 078
Saint-Lunaire	28 045
Plessix-Balisson	1 630
Trégon	6 937
TOTAL	260 000

De plus, une mise à jour des attributions de compensations a du être faite afin de prendre en compte dans le calcul de l'AC « photographie 2001 » des versements rétroactifs de TP jusqu'en 2005.

Cette mise à jour a engendrée un recalcul de toutes les DSC attribuées de 2002 à 2006. Les versements complémentaires ont été effectués en fin d'année.

Commune	Montant de l'AC à reverser (janv. 02 à déc. 06)	variation DSC 2002	variation DSC 2003	variation DSC 2004	variation DSC 2005	variation DSC 2006	TOTAL dû par CCCE aux communes
La Richardais	4 360	4 172	1 171	386	-1 435	3 806	12 460
Lancieux	0	0	1 542	-915	-807	525	345
Le Minihic sur Rance	0	1 016	-509	-213	-653	183	-176
Pleurtuit	27 770	-3 650	-6 626	-8 104	4 931	4 241	18 562
Ploubalay	10 280	0	-1 474	-1 469	-1 344	-1 185	4 808
Saint Briac sur Mer	21 315	-2 233	-4 147	8 160	-539	-906	21 650

Commune	Montant de l'AC à reverser (janv. 02 à déc. 06)	variation DSC 2002	variation DSC 2003	variation DSC 2004	variation DSC 2005	variation DSC 2006	TOTAL dû par CCCE aux communes
Plessix Balisson	0	8	-39	506	432	133	1 040
Trégon	0	687	-174	2 040	1 284	866	4 703
TOTAL	129 595	0	-16 848	-16 848	-16 848	0	79 051

REFERENT ELU : Jean Claude PERSAIS

REFERENT ADMINISTRATIF : Sophie COCHET-GUISLARD

LE PROJET DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

L'objectif est de doter la communauté de communes d'un projet commun de territoire : un accord sur les principes d'action, un engagement mutuel des partenaires, un programme d'actions. Mais afin que cette charte soit partagée par la population, afin de devenir un projet durable pour les 10 prochaines années, une concertation est organisée sur toute la Communauté de communes Côte

ACTIONS DEMARREES EN 2003 ET SE POURSUIVANT EN 2006

Trois cafés citoyens sont à nouveau organisés de janvier à juin 2006 sur les thèmes de l'eau, les déchets et les transports pour sensibiliser le public aux enjeux du développement durable et mobiliser des participants pour les futurs groupes de travail du P3D (Projet Décennal de Développement Durable).

La Communauté de Communes a été assistée, durant tout le premier semestre, par l'association ADES (Association pour un Développement Solidaire) pour organiser une concertation avec la population. Une première rencontre a été organisée avec le bureau et les animateurs des cercles (socioprofessionnels) le 12 janvier 2006, pour définir le contexte et choisir une organisation. Puis cinq soirées de formation et de travail ont permis de mettre en place quatre cercles de créativité ou commissions thématiques, sur les thèmes de : l'agriculture et l'alimentation, l'habitat et les services à la population, l'environnement, le développement économique et le tourisme.

Chaque cercle s'est réuni 4 fois pour élaborer un diagnostic, la définition des enjeux et objectifs, la rédaction du projet, pour chacun des thèmes des cercles. Chaque cercle était composé d'une quinzaine environ de participants : habitants, élus et chargés de mission de la CCCE. Une enquête a été réalisée auprès des participants pour connaître leur profil. L'ensemble des travaux a été présenté aux membres des cercles, à la population et aux élus lors d'un forum public qui a eu lieu le 2 juillet 2006.

La synthèse des conclusions des cercles (deux réunions de travail en septembre et octobre 2006 avec les vices présidents et animateurs des cercles) a permis de rédiger le projet décennal de développement durable, présenté aux élus du conseil communautaire le 10 octobre en séance de travail et en conseil pour validation le 25 octobre.

C'est sur la base du projet décennal de développement durable qu'a été rédigé le contrat de territoire du Conseil Général 35. Le programme d'actions ne fait état que des actions à 4 ans.

Durant la semaine du développement durable (du 29 mai au 4 juin) une exposition sur les économies d'énergie de l'ADEME a été organisée dans le centre commercial d'Intermarché, des outils pédagogiques de l'ADEME ont été prêtés aux écoles qui le souhaitaient. Une exposition a été présentée dans trois communes de la CCCE.

OBJECTIFS 2007

- Etudier en interne une réorganisation des actions et du budget en fonction de la charte
- Visiter des sites qui mettent en place des agendas 21 ou des démarches de développement durable

REFERENT ELU : Gérard LAJUS

REFERENTE ADMINISTRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

UTILISATION DES CADASTRES NUMERISES

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

Toutes les communes de la CCCE sont équipées de cadastres numérisés et de logiciels d'applications métiers pour utiliser les données cadastrales. Il est indispensable de mettre à jour les cadastres régulièrement, la communauté de communes organise cette mise à jour.

ACTIONS REALISEES EN 2006

Comme chaque commune a des besoins différents en matière de données cadastrales, une réunion a eu lieu le 3 juillet 2006 avec le personnel communal utilisateur des données et leurs élus, pour organiser la mise à jour des cadastres. Il a été décidé, non seulement de demander une mise à jour des données (cadastres et matrices) chaque année, mais aussi de passer par la société ESRI pour intégrer ces nouvelles données dans chaque commune. La CCCE demandera à la fin du premier semestre, les nouveaux fichiers et organisera avec ESRI l'intégration dans les communes.

La mise à jour des cadastres a été reçue à la CCCE entre les mois de septembre et novembre. Ce retard était dû à des problèmes de formats de livraison.

Les communes ont exposé leurs problèmes rencontrés lors de l'utilisation des cadastres. Plusieurs contacts ont été pris par la CCCE avec ESRI, le centre des impôts 35, le SDE 22 et les communes pour résoudre ces problèmes. Un réseau des utilisateurs des logiciels ESRI s'est créé sur la CCCE pour faciliter les échanges et expériences.

Certains élus souhaitent avoir au sein de la CCCE une personne en charge du SIG pour répondre à leurs attentes communales. Le bureau propose qu'un groupe de travail élabore la faisabilité de cette demande.

OBJECTIFS 2007

- Organiser un transfert des charges pour la mise à jour des cadastres numérisés
- Mettre en place un groupe de travail pour l'utilisation du SIG

REFERENT ELU : Michel PENHOUE

REFERENTE ADMINISTRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

SERVITUDES AERONAUTIQUES NORD

PROBLEMATIQUE et OBJECTIFS :

Le bois de Ponthual, situé sur les communes de St Lunaire et Pleurtuit ne permet pas actuellement la mise aux normes des servitudes de l'aéroport de Dinard Pleurtuit St Malo. Or cet handicap freine le développement économique de l'aéroport.

Pour y remédier, la DDE a commandé en 1999 aux cabinets *CERESA* et *Environnement et Forêts de Bretagne (EFB)* une étude permettant de maîtriser la gestion du boisement, afin de mettre aux normes les servitudes tout en respectant les intérêts des propriétaires. Le partenariat se poursuit par la collaboration de l'ONF.

ACTIONS RELISEES EN 2006 :

Pour rappel, afin d'organiser la mise aux normes des servitudes de l'aéroport de Dinard Pleurtuit St Malo (décision ministérielle du 15 mars 1994) différents partenaires se sont réunis pour associer leurs compétences : les services de l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Général 35, la CCI de St Malo, la communauté de communes, la commune de St Lunaire et la commune de Pleurtuit.

Le chantier de déboisement sur la concession aéroportuaire s'est poursuivi jusqu'à mi-avril. Le débardage a eu lieu d'août à décembre. Une partie du bois a été vendue à des particuliers et l'autre partie aux professionnels.

Concernant la mise en exploitation du bois hors domaine aéroportuaire, le débardage du bois de l'exploitation forestière (soit le lot 2) est terminé, des plants (lots 3) ont été remplacés. Ces lots sont achevés. En ce qui concerne le lot 4, l'aménagement des jardins, il est prévu en deux temps courant 2006 pour deux des propriétés. Cependant pour l'une des propriétés, une convention doit définir les modalités et le contenu des interventions. Les travaux ne pourront pas démarrer en 2006.

Lancement de la 2^{ème} tranche de travaux. L'ONF a mené plusieurs consultations pour les 2 lots de ce chantier (lot 1 exploitation, lot 2 plantation). Le lot 1 est conclu avec l'entreprise Toubois. Tandis qu'une nouvelle consultation doit être relancée pour le lot 2, qui finalement sera scindé en deux (broyage et replantation).

Un suivi financier de l'opération est régulièrement effectué entre les partenaires.

REFERENT ELU : Michel PENHOUE

REFERENTE ADMINISTRATIVE : Cécile RODRIGUEZ

INTERNET

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS :

La communauté de communes n'ayant plus de site Internet actif, le conseil communautaire, sur proposition de la commission communication, a proposé en 2005 qu'un nouveau site soit réalisé.

ACTIONS EN 2006 :

- Consultation des entreprises- Janvier à Mars :

Janvier 2006 : élaboration du cahier des charges de consultation des entreprises, validé par le Conseil communautaire du 25 janvier 2006.

L'avis d'appel public à concurrence a été publié le 31 janvier 2006 et la date limite de réception des offres a été fixée au 23 février 2006. Le conseil communautaire a confié à la commission Communication la sélection du prestataire. Celle-ci s'est réunie à deux reprises en mars pour, dans un premier temps analyser les 21 offres reçues et, dans un deuxième temps, auditionner quatre des candidats. L'entreprise E-médiacité a été retenue.

- Suivi et pilotage du projet :

Conseil communautaire du 22 mars 2006 : mise en place d'un comité de pilotage composé d'un représentant par commune ayant pouvoir de décision pour valider la charte graphique, l'arborescence et le contenu du site.

23 mai 2006 : première réunion du comité de pilotage avec le prestataire – Travail sur la charte graphique, le plan et la navigation du futur site.

27 juin 2006 : 2^{ème} comité de pilotage - Présentation d'un projet de maquette graphique réalisée à partir des choix faits lors du comité du 23 mai 2006 .

24 octobre 2006 : 3^{ème} comité de pilotage - Validation la maquette graphique du site : page d'accueil et pages internes.

Conseil communautaire du 29 novembre 2006 : lancement officiel du site www.cote-emeraude.fr à l'occasion des 10 ans de la communauté de communes

- Elaboration et mise en œuvre du projet :

- le prestataire a assuré de mars à décembre : la création de la charte graphique le développement et le référencement du site.

- En interne et en collaboration avec le prestataire et Marion Rose, en stage à la communauté de communes en juin 2006 :

janvier à mai : définition des objectifs du site, élaboration de l'arborescence du site

juin à octobre : rédaction et intégration des contenus, sélection et intégration des photos

octobre à décembre : préparation de la campagne de communication autour du site (flyers, campagne d'échanges de liens, point presse, communiqués de presse, ...)

REFERENT ELU : Sylvie BARTHELEMY/Michel PENHOUE

REFERENT ADMINSTRATIF: Delphine BOURDEAU

**ACTIONS OU OPERATIONS DIVERSES
OU LA CCCE PARTICIPE**

ACTIONS 2006 :

- . **Pays de St Malo** : contribution 16 025 €(dont programme ODESCA)
Elus titulaires membres du comité syndical : MM. Penhouet, Lajus, Gilbert, Berry
Participation à l'élaboration du SCOT (diagnostic ; PADD)
Participation et élaboration du contrat Région Bretagne /Pays de St Malo
- . **Aéroport** : programme de modernisation - participation au financement 25 000 €
- . **Point Accueil Emploi** : 29 700 €de participation en 2006
- .

REFERENT ELU : Michel PENHOUET

REFERENT ADMINISTRATIF : Sophie COCHET- GUISLARD

LE CONTRAT DE TERRITOIRE CONSEIL GENERAL 35

ACTIONS 2006 :

. Le Conseil général a engagé depuis le 1 er janvier 2006 une nouvelle politique avec les contrats de territoire.

La communauté de communes Côte d'Emeraude a été dotée d'un contrat d'un million d'euros pour 4 ans (2006-2009) afin de subventionner les projets de son territoire (communautaire et communaux) recensés dans le cadre du contrat.

Le contrat présente le projet de territoire de la communauté de communes Côte d'Emeraude et un programme d'actions éligibles dans le cadre du contrat.

Après de nombreuses négociations avec le Conseil général, une proposition de contrat a été présentée en fin d'année.

Annexe : proposition présentée en décembre 2006

REFERENT ELU : Michel PENHOUE

REFERENT ADMINISTRATIF : Sophie COCHET- GUISLARD et Cécile RODRIGUEZ

COMPTE ADMINISTRATIF 2006

BUDGET PRINCIPAL

VUES D'ENSEMBLE